



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3019
12 juin 2026
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Meurtre de Lyhanna **Crime révoltant** **et démagogie** **politicienne**



GEORFROY VAN DER HASSELT/AFP

Iran

Les travailleurs face à la guerre

Page 9

Mayotte

Deux mois de chasse à l'homme

Page 6

Juin 1936

Une grève générale trahie

Page 16

Leur société

- À l'image d'une société barbare 3
- Retraites: toujours les mêmes mensonges 3
- Mélenchon: un illusionniste en campagne 4
- Salaires: la transparence nécessaire 4
- Apprentissage: les combines patronales 4
- Chlordécone: l'État responsable du désastre 5
- Transition écologique: un blabla sans fond 5
- PFAS: les pollueurs ne paieront pas 5
- Services d'urgence: réguler la pénurie 5
- Mayotte: Kingia, la chasse à l'homme 6
- Île de La Réunion: le PCR veut un capitalisme « réunionnais » 6
- Surenchères anti-immigrés 6
- Nouvelle-Calédonie: incarcérés pour rien 7
- Pêche: démocratie de requins 7
- Nos lecteurs écrivent: contre la dissolution des clubs de supporters 7

Dans le monde

- Moyen-Orient: poker menteur sur fond de guerre 8
- Détroit d'Ormuz: des milliers de marins en danger 8
- Bolivie: l'armée face à la mobilisation populaire 8
- Iran: la population face à la guerre 9
- Shell: pollueur et profiteur 9
- Riches: des parasites en pleine forme 9
- Arménie: entre le marteau et l'enclume 10
- Union européenne: complice des garde-côtes libyens 10
- Montreuil: l'extrême droite contre un spectacle de maternelle 12
- Collège de Troyes: grève contre la suppression de deux classes 12
- Italie: le mythe de la République « antifasciste » 11
- Musk: le bonneteau au temps de l'IA 16

Dans les entreprises

- Goodyear - Amiens 12
- Clinique de l'Essonne 12
- Airbus Atlantic - Nantes 13
- Territoriaux de Belfort 13
- Stellantis - Mulhouse 13
- Decathlon - Marseille 14
- Aides à domicile - Perpignan 14
- AESH en grève 14
- SNCF 15

Il y a 90 ans

- Juin 1936: les accords Matignon, une manœuvre contre-révolutionnaire 16

Agenda

- Cercle Léon Trotsky 3
- Fêtes et banquets locaux 3
- Revoir les débats de la Fête 6

Lyhanna: un meurtre révoltant et une démagogie politicienne insupportable

On ne peut qu'être consterné et en colère face aux négligences qui ont permis le meurtre de Lyhanna. Mais entendre Macron et Darmanin reporter toute la responsabilité sur des greffiers et des magistrats débordés est révoltant.

Macron est à l'Élysée depuis 2017. Darmanin a été ministre de l'Intérieur pendant quatre ans, et il est ministre de la Justice, depuis un an et demi. Ils ne seraient responsables de rien ?

Ils prétendent avoir fait des violences sur les enfants leur priorité. Quelle mauvaise blague ! La spécialité de Retailleau et de Darmanin est de faire de la démagogie sécuritaire aux dépens des travailleurs immigrés.

Pour jouer les gros bras, ils ont fait construire des prisons de haute sécurité et ont durci les lois, mais ils n'ont jamais donné les moyens que les magistrats leur demandaient pour fonctionner au quotidien. C'était moins spectaculaire et cela aurait sans doute coûté trop cher aux yeux du grand patronat.

Aujourd'hui, Darmanin joue au champion de la protection de l'enfance et des femmes. Il a convoqué tous les procureurs généraux du pays et leur a ordonné de purger les 70 000 dossiers en souffrance, quand bien même cela leur coûterait leurs week-ends et leurs vacances. Encore de la démagogie !

En matière de violences envers les femmes et les enfants, son bilan est accablant. Les faits de violence signalés se multiplient. Un enfant serait agressé toutes les trois minutes dans le pays et une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.

Quant à l'aide sociale à l'enfance (ASE), elle est dépassée : des milliers d'enfants jugés en danger dans leur famille et qui devraient être placés dans des familles d'accueil ne le sont pas, faute de moyens. En l'absence de suivi, les enfants placés sont souvent victimes de nouvelles maltraitances, parfois même dans des familles d'accueil !

Il y a, bien sûr, à redire sur la façon dont la justice fait son travail. Qui n'a pas été choqué en entendant le témoignage de la mère qui a déposé plainte contre le meurtrier présumé de Lyhanna, il y a neuf mois, pour le viol de sa fille de 11 ans ?

Comme elle s'obstinait à suivre l'avancée de l'enquête en appelant régulièrement la gendarmerie, elle a été menacée d'être poursuivie pour harcèlement. Voilà comment les petites gens sont respectées ! Imagine-t-on un tel accueil pour un notable ou une célébrité ?

Cela rappelle la façon dont bien des femmes sont accueillies dans les commissariats, et le nombre de féminicides commis par des conjoints ou ex-conjoints supposés être sous surveillance. Et cela n'est pas uniquement lié à des problèmes d'incompétence ou de moyens.

La justice et la police ne sont pas en dehors de la société. Les magistrats, les enquêteurs ou les policiers sont eux-mêmes marqués par les préjugés de toutes sortes et par le mépris social omniprésent. On trouve d'ailleurs des voleurs, des violeurs et des meurtriers jusque dans leurs rangs.

« La justice doit protéger et rendre des comptes à la population », entend-on. Mais toute la machinerie de l'État, armée, police, justice, est précisément mise hors de tout contrôle venant du citoyen ordinaire. Demander son matricule à un agent de police, critiquer une décision de justice peuvent être vus comme des outrages passibles de poursuites.

Il y a une raison à cela, c'est que l'État n'est pas là pour protéger la population. Il défend les intérêts de la minorité de possédants les plus riches. Il veille à ce que l'exploitation et les inégalités se perpétuent en poursuivant et réprimant les contestataires. Les moyens ne manquent d'ailleurs pas pour empêcher ou disperser les rassemblements. Et combien se sont retrouvés gardés à vue et poursuivis pour avoir seulement manifesté !

Alors, n'attendons pas de miracles de cette justice bourgeoise et encore moins des politiciens qui la dirigent ! On ne combattrà pas les comportements asociaux, individualistes et violents sans changer en profondeur la société.

Le bourreau de Lyhanna est le père d'une de ses amies. Et combien de femmes, de filles et de garçons sont victimes de membres de leur famille ou de leur entourage ? Ces crimes, tristement courants, ne viennent pas de nulle part. La frustration, le sexisme, les rapports de domination qui imprègnent la société, ont des effets dramatiques sur les relations entre hommes et femmes, entre adultes et enfants. Ce sont ces racines qu'il faut arracher. Cela ne peut se faire qu'en menant un combat de fond contre l'ordre social.

Nathalie Arthaud





À l'image d'une société barbare

Lundi 8 juin en soirée, des milliers de manifestants se sont rassemblés dans 180 villes à l'appel d'associations de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Les manifestants voulaient « témoigner de leur solidarité envers Lyhanna, sa famille et toutes les victimes » et « exiger une loi intégrale contre les violences et plus de moyens ».

Une partie entendait réagir à la façon dont certains responsables politiques s'étaient dédouanés de leurs responsabilités face à ce drame. À commencer par Macron, qui avait eu l'indécence de déclarer vendredi 5 juin : « Je ne veux entendre aucun argument de moyens dans cette affaire ». Pourtant, un an avant le meurtre de Lyhanna, le député du Gers David Taupiac avait alerté le ministre de la Justice « sur la situation alarmante du tribunal judiciaire d'Auch, confronté à une pénurie de magistrats, de greffiers, ainsi qu'à des dysfonctionnements informatiques répétés. » Autre exemple, les magistrats du tribunal judiciaire de Bobigny, en Seine-Saint-Denis – le deuxième après Paris –, ont rappelé lundi 8 juin en réponse aux mises en cause de Darmanin que pour 7 834 enfants sur lesquels elle devrait veiller, la

juridiction compte 15 juges, soit 522 mineurs en danger par juge.

Comme de nombreuses autres administrations, la justice a été en effet soumise à des restrictions budgétaires car les gouvernements – et cela bien avant l'ère Macron – ont eu pour priorité de financer les capitalistes en leur versant des milliards d'aides, en allégeant leurs impôts... Les politiques de protection de l'enfance ont donc été sacrifiées, comme l'ont dénoncé de nombreuses associations, au même titre que la santé publique, les hôpitaux, les Ehpad...

Ces associations réclament en urgence l'adoption d'une loi inspirée des conclusions des travaux de la Ciivise (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants), émises en 2023 dans le sillage de MeToo.

Portée par des députés d'horizons politiques différents depuis des mois, la loi pourrait être à l'ordre du jour des séances parlementaires en juillet. Pour le gouvernement, ce serait

une façon de se sortir de la crise ouverte par les défaillances mises en lumière par la mort de Lyhanna. Quant à son efficacité et à son financement réel, c'est une autre affaire. Toutes les lois et les dispositifs censés lutter contre les violences faites aux femmes ont eu bien peu d'effet, comme en témoigne le nombre de féminicides. Le sexisme, les comportements violents sont le produit d'une société marquée par les rapports d'exploitation et de domination, dont la morale est inspirée par l'individualisme, la concurrence permanente et la course au profit.

Alors, comme d'habitude lorsque surgit un scandale mettant en évidence leurs responsabilités, les dirigeants politiques peuvent annoncer une nouvelle loi, pour paraître répondre à la colère populaire. Cela ne résoudra sans doute rien, ou pas grand-chose, pas seulement parce qu'elle ne sera pas accompagnée de moyens, mais aussi et surtout parce qu'une loi ne pourra jamais éloigner la barbarie que la société de classes engendre et que l'État n'a jamais eu vocation à combattre.

Boris Savin

Retraites : toujours les mêmes mensonges

Selon le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) dévoilé le 8 juin, il faudrait envisager que l'âge de départ passe à 64,4 ans en 2030, 65,8 ans en 2045 et 67,6 ans en 2070.

L'objectif serait d'atteindre l'équilibre financier du système des retraites en... 2070, soit dans plus de 40 ans, en utilisant « le levier de l'âge de départ à la retraite ».

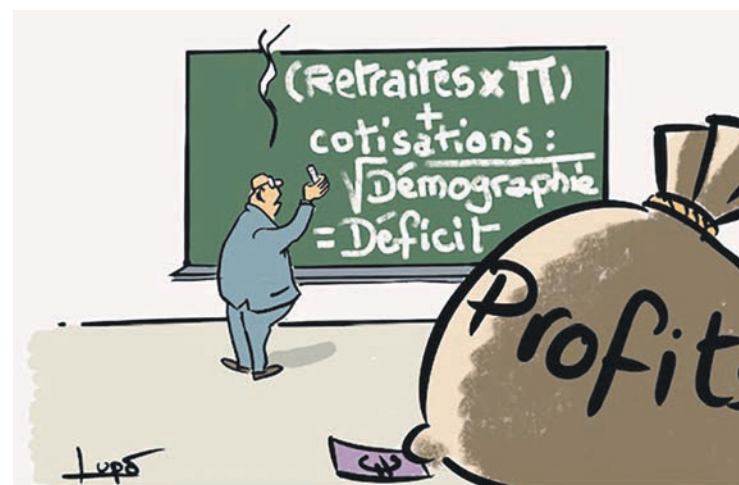
En juin 2025, le COR projetait que le déficit atteindrait 1,4 % du PIB en 2070. Douze mois plus tard, le rapport devant être adopté le 11 juin, porte cette projection à 2,4 %. Le système de retraite perdrait en effet des cotisants du fait de... la baisse de la fécondité à l'horizon 2070. Et le COR d'expliquer avoir dû abaisser à 1,45 enfant par femme son hypothèse de fécondité pour les décennies à venir : moins de naissances dans une population vivant de plus en plus longtemps, tout cela pèserait donc sur le financement des régimes de retraite.

Depuis sa création, en 2000, par le gouvernement socialiste de Jospin, cet organisme est censé fournir un diagnostic objectif sur l'état financier du régime des retraites et sur les mesures à prendre pour le consolider. Pour ce faire, le COR bâtit plusieurs scénarios. Que se passera-t-il d'ici à 2070 ? Personne ne peut

pourtant le savoir avec certitude. Le COR précise d'ailleurs qu'« il convient [...] de rester prudent dans l'analyse de ces perspectives de long terme, les évolutions de la natalité au-delà de 20 ans demeurant difficiles à anticiper de façon robuste ». Cela ne l'empêche pas de s'appuyer sur ces « évolutions difficiles à anticiper » pour distiller l'idée qu'il y aura forcément un problème et qu'on ne pourra pas échapper aux sacrifices.

Ce n'est pourtant pas parce que les salariés ne travaillent pas assez longtemps, ni parce qu'il n'y aurait pas assez d'actifs que les caisses se vident. Le vrai problème réside dans le fait que les richesses que ces « actifs », autrement dit ces travailleurs, produisent ne servent ni aux salaires, ni aux retraites. Elles sont accaparées par le patronat et les actionnaires des grandes entreprises dont les fortunes s'étaient de façon de plus en plus insolente. C'est dans les caisses, bien remplies, des capitalistes qu'il faut puiser pour payer l'intégralité des retraites des travailleurs.

Aline Retesse



Cercle Léon Trotsky

1936 en France : crise, sursaut ouvrier et marche à la guerre

Samedi 20 juin à 15 heures

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e, Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Fêtes et banquets

Marseille

Dimanche 14 juin

à partir de 11 h 30

Débat avec Nathalie Arthaud à 14 h 30

Parc de Valabre Gardanne

Limoges

Samedi 27 juin

à partir de 15 heures

Salle Marcel-Proust
6, allée Marcel-Proust
Ligne de bus 10
Beaubreuil

Mélenchon : un illusionniste en campagne

Jean-Luc Mélenchon a réuni plusieurs milliers de personnes dans le centre de Saint-Denis, dimanche 7 juin, lors de son premier meeting de campagne pour l'élection présidentielle de 2027.

Le meeting, une réussite par l'affluence et son écho médiatique, était une opération pour s'imposer comme seul candidat de la gauche capable de se qualifier au second tour de l'élection présidentielle. Ainsi,

en conclusion de son intervention, Mélenchon a lancé : « *La primaire est finie ! C'est nous qui avons gagné l'honneur de marcher en première ligne* », pour bien signifier qu'à Saint-Denis, la messe était dite. Et de présenter

ainsi le vote pour sa personne comme le vote utile pour faire barrage à l'extrême droite.

Comme les seules troupes de LFI ne suffiront pas, Mélenchon s'est fait rassembleur du « peuple » – mot sans cesse répété – en évoquant même à de multiples reprises les rois de France puisque Saint-Denis est aussi leur nécropole : « *Voyez la*

basilique. Notre pays s'est inventé ici même ! » Sur la question du droit du sol, Mélenchon a même réussi le tour de force d'opposer au RN... le roi François 1^{er}.

Bien sûr, dans la foule rassemblée, beaucoup ont retenu du discours du dirigeant de LFI ses charges contre le racisme, contre l'extrême droite, ces « *obsédés de la race* », l'appel à la solidarité avec les peuples opprimés et agressés par les États-Unis et Israël. Il a aussi mis en avant quelques promesses, peu nombreuses et somme toute assez limitées. Ainsi, une fois à l'Élysée, Mélenchon s'est engagé à fixer le smic à 1 700 euros net, un niveau vers lequel le salaire minimum se dirige de toute façon et qui restera bien insuffisant pour vivre

correctement.

« *Un grand changement est à portée de main* », s'est exclamé Mélenchon, qui prétend ainsi que des bulletins de vote suffiront à s'opposer à la dégradation des conditions de vie, à la montée vers le pouvoir de l'extrême droite et à la marche à la guerre. Il n'a jamais évoqué le pouvoir des capitalistes auquel se heurte toute mesure remettant en cause leurs intérêts. Alors, comment croire qu'un grand changement soit possible sans s'en prendre à ce pouvoir et sans le renverser ? Pour son premier meeting, le candidat Mélenchon n'a fait que renouveler un de ces tours d'illusionniste dont la gauche réformiste a donné de nombreux exemples.

Boris Savin



Le 7 juin à Saint-Denis.

Salaires : la transparence nécessaire

Une directive européenne de 2023 sur la transparence des salaires, qui devait être transposée dans la loi avant le 9 juin 2026, a été repoussée... aux calendes grecques.

Il ne s'agit pas d'une loi contraignante qui forcerait le patronat à payer chaque salarié de façon à respecter un minimum d'égalité. Il s'agirait encore moins d'appliquer la formule « à travail égal, salaire égal », mais juste d'imposer aux entreprises de publier les écarts de salaires par niveau de qualification. Ce n'est pas non plus une mesure « radicale » qui aurait été imposée par des travailleurs en lutte, puisque c'est une directive que tous les États de l'Union européenne ont ratifiée ! Or, même cela, le grand patronat n'en veut pas. Il veut pouvoir payer les salaires les plus faibles possible à la majorité tout en donnant des miettes supplémentaires, plus ou moins

grosses, à quelques-uns pour les amadouer. Diviser pour régner, voilà à quoi sert cette opacité.

La directive européenne prétendait lutter contre les différences de salaires hommes-femmes. Mais cela fait des dizaines d'années que régulièrement des lois sont votées dans ce domaine et que rien ne change. Aujourd'hui, en France, l'écart de salaire moyen entre hommes et femmes est de 22 %. Les femmes sont majoritaires dans les emplois les moins bien payés. Elles sont aussi majoritaires parmi les salariés contraints à des contrats de travail à temps partiel.

Pour avoir l'air de se rattraper, le gouvernement a annoncé une loi sur la

transparence salariale pour le 1^{er} juillet 2027. Elle ne serait cependant applicable qu'au 1^{er} juillet 2028 au plus tôt pour les grandes entreprises, en 2029 voire 2031 pour les autres.

Dans une entreprise, la direction sait exactement ce que chacun gagne et combien. Les travailleurs, eux, ne connaissent que leur propre paye. Ils ne savent même pas comment les salaires sont répartis et quel est précisément le profit que fait le patron. Pourtant, cette transparence serait vitale. Elle permettrait de mesurer à quel point et comment la grande bourgeoisie s'enrichit et dresse les travailleurs les uns contre les autres. Il ne faut pas attendre cela d'une loi ou d'une directive. Ce sont les travailleurs eux-mêmes, en ouvrant les comptes patronaux, qui pourront instaurer la transparence.

Pierre Royan

Apprentissage : les combines patronales

Le journal *Les Échos* a dévoilé lundi 8 juin des éléments d'un rapport de la Cour des comptes, non encore publié, sur les fraudes patronales à l'apprentissage.

Il reste à voir si l'ampleur du phénomène suscitera les mêmes réactions indignées des politiciens et des journalistes quand ils évoquent les fraudes dites « sociales ».

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la Cour des comptes, qu'on ne peut légitimement taxer de gauchisme, affirme qu'environ 10 % du budget dédié à l'apprentissage serait détourné. Des entreprises qui déclarent de faux apprentis ; de faux organismes de formation qui déclarent de fausses formations ; des patrons qui font de fausses déclarations... la liste est longue, et les sommes importantes.

À son arrivée au pouvoir, Macron, jamais en manque d'idées pour offrir de la main-d'œuvre pas chère aux patrons, avait encouragé le recours à l'apprentissage, à grand renfort d'aides publiques. Entre 2018 et aujourd'hui, celles-ci sont passées de 6 milliards à près de 20 milliards. Résultat : le recours à ce type

de contrat a presque triplé, le nombre d'apprentis passant de 300 000 à 900 000, tandis que les organismes de formation, flairant le bon filon, se sont multipliés – de 800 à 3 700 sur la même période. L'affaire est d'autant plus lucrative que les patrons des différentes filières siègent dans les conseils d'administration des Opco (opérateurs de compétences), autrement dit des organismes publics chargés de gérer les centres de formation. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Pour faire mine de s'intéresser à cette fraude, la Cour des comptes propose... de créer un indicateur. On peut parier que, contrairement au commun des mortels, soumis à toutes sortes de contraintes et obligés de justifier leur droit à la moindre allocation, les entreprises, et en particulier les plus grandes, pourront continuer sans crainte à bénéficier de ce type d'aide publique.

Camille Paglieri

Chlordécone : l'État responsable du désastre

L'Assemblée nationale a adopté mardi 2 juin une loi reconnaissant « la part de responsabilité de l'État » dans le scandale du chlordécone aux Antilles, ce pesticide qui a contaminé la quasi-totalité de la population.

Utilisé dès les années 60 dans les plantations de bananes, interdit en 1974 aux États-Unis, classé comme potentiellement cancérigène par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1979, le chlordécone a continué à être utilisé aux Antilles jusqu'à ce que son autorisation de mise sur le marché soit annulée en 1990. Mais même alors, le ministre de

l'Agriculture avait autorisé une dérogation de deux ans, sous la pression des gros planteurs békés – ces descendants des colons – pour permettre d'écouler les stocks.

Le résultat en a été un scandale sanitaire, une catastrophe humaine et écologique pour les deux îles. On compte en Martinique, pour 100 000 hommes, trois fois plus de cancers de la

prostate qu'en métropole. Les travailleurs de la banane sont les premiers atteints. Comme en témoignait une ouvrière au journal *Reporterre* : « Parfois, c'était les ouvriers agricoles qui répandaient [le produit] dans les champs, et parfois, il était directement projeté au-dessus de nos têtes par hélicoptère » et elle y voit la cause de son cancer de la moelle épinière et du lymphome qui a emporté sa mère. Les associations dénoncent aussi les effets néfastes du pesticide chez les femmes enceintes et les conséquences neurologiques pour leurs enfants.



Pour cette pollution des terres et des eaux, ce saccage des vies, l'État devrait donc maintenant, après avoir retardé l'échéance pendant des années, reconnaître

une « part de responsabilité ». Cela entraînerait entre autres l'obligation de dépolluer les terres et les eaux. Mais comment et dans combien de temps ? Quant à l'indemnisation des victimes, elle reste « un objectif ».

On est loin du compte et surtout loin de présenter la facture aux vrais profiteurs, les grandes familles propriétaires de l'économie coloniale. Chaque indemnisation de travailleurs a nécessité des années de procédure... et surtout des mobilisations de la population, qui resteront indispensables.

Sylvie Maréchal

Transition écologique : blabla sans fonds

Jeudi 28 mai, Sébastien Lecornu organisait une réunion interministérielle sur la canicule, où il demandait aux ministres de faire des propositions pour « renforcer les politiques d'adaptation au changement climatique ».

Quelques jours après cette réunion, le gouvernement annonçait au contraire la réduction du Fonds vert chargé d'aider les collectivités territoriales à financer cette adaptation.

Créé en 2023, ce Fonds vert a participé à financer

25 000 projets, particulièrement autour de la rénovation énergétique des bâtiments publics, l'adaptation des établissements scolaires, la prévention des incendies et des inondations. Les besoins de financement étaient alors évalués à 40 milliards d'euros. Mais ce budget n'a fait que diminuer depuis sa création, passant de 2,4 milliards en 2024 à 1,15 milliard en 2025, et 837 millions en 2026. Les coupes budgétaires qui viennent d'être annoncées pour faire face aux conséquences de

la guerre au Moyen-Orient prévoient de geler encore 162,5 millions sur ce budget, soit près de 20 %.

Les économies annoncées devraient aussi porter sur MaPrimeRénov', l'aide à la rénovation énergétique des logements des particuliers, dont 300 millions d'euros seraient gelés.

Les enfants qui étouffaient dans des écoles où il faisait jusqu'à 40 degrés en pleine canicule pourront retenir une leçon : il ne faut jamais croire les ministres.

Hélène Comte

Services d'urgence : réguler la pénurie



À Brest.

La ministre de la Santé, Stéphanie Rist, a pris les devants le 5 juin, lors d'un congrès des médecins urgentistes. Elle a annoncé un plan destiné à éviter « que les équipes ne soient en souffrance » dans les services d'urgence, tant il est évident pour le gouvernement que la situation ne peut que s'aggraver.

L'objectif est de réduire de moitié les passages « évitables » de malades aux Urgences. Sur 20 millions de passages annuels, la ministre considère que quatre

millions pourraient être « évités », ce qui aurait pour effet de faire baisser la pression souvent insupportable sur les soignants. Elle prend position avant les difficultés

supplémentaires aisément prévisibles de l'été, où non seulement les situations périlleuses augmentent avec les grosses chaleurs et les comportements à risque qui les accompagnent, mais aussi la période des congés bloque souvent le fonctionnement des services.

Pour limiter les passages, la première idée de la ministre est de systématiser le filtrage des patients par la régulation du Samu, autrement dit en appelant le 15 : une centaine de services d'urgences hospitalières, désignés par les agences régionales de santé, pourraient ainsi selon elle être désengorgés, les malades ayant été au préalable orientés vers la médecine de ville, « si possible », ajoute-t-elle prudemment.

PFAS : les pollueurs ne paieront pas

La loi du 25 février 2025 sur les PFAS, ces polluants éternels qui sont soupçonnés de favoriser certains cancers, des troubles du neuro-comportement, de la fertilité, des défenses immunitaires, l'obésité et le diabète, n'est toujours pas appliquée, six mois après son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Cette loi interdit la présence de PFAS dans les cosmétiques, les textiles pour l'habillement, les chaussures, ou le fart pour les skis. Mais la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) déclarait en février à une mission

d'information de l'Assemblée nationale qu'elle n'avait pas les moyens d'effectuer des contrôles de façon régulière.

Par ailleurs, une autre disposition de la loi consistait à faire payer une taxe aux industriels qui rejettent des PFAS, afin de financer la dépollution de l'eau contaminée. Mais le décret d'application n'a toujours pas été publié. Il est annoncé pour septembre. Ce report ferait économiser des millions aux industriels pollueurs.

Et ce délai peut encore être prolongé, éternellement peut-être !

H. C.

Une deuxième initiative consistera en une campagne ingénieuse qui, après « les antibiotiques, c'est pas automatique », martèlerait : « les urgences, c'est pas une évidence ». Il suffisait d'y penser ! Voilà la baguette magique qui résoudrait la saturation des Urgences, à condition...

La condition serait qu'il n'y ait pas 7 à 8 millions de personnes dépourvues de généraliste qui ne trouvent d'autre solution que d'aller aux Urgences, faute de maisons médicales ouvertes le soir et le week-end, faute d'hôpitaux de proximité, que le gouvernement et les ARS ont fermés pour des raisons d'économies, faute de dispensaires, qui

ont disparu des quartiers populaires.

L'engorgement des Urgences, dénoncé par les soignants comme par les malades, ne se résoudra pas tant que persistera et même s'aggraverait l'insuffisance de lits d'aval permettant d'évacuer les patients après les soins. L'absence d'effectifs permettant l'ouverture de ces lits, comme le manque de personnel permettant une rotation aux Urgences, est une question de moyens, en particulier de personnel suffisant, de salaires et de conditions de travail. Les pitoyables idées lumineuses de la ministre ne coûtent pas cher, mais n'éclaircissent pas le problème.

Viviane Lafont

Mayotte : Kingia, deux mois de chasse à l'homme

Depuis le 7 avril, l'État mène une nouvelle opération coup de poing à Mayotte, l'opération Kingia. Décasages, rafles, expulsions... après l'opération Wuambushu en 2023, puis Place nette en 2024, la violence contre les étrangers sans papiers a passé un nouveau cap.

Les décasages, c'est-à-dire les destructions de bidonvilles, sont devenus monnaie courante. Depuis deux mois, près de 400 cases ont été détruites, forçant leurs habitants à trouver en urgence un nouvel emplacement, plus loin, dans une zone encore plus difficile d'accès.

L'État prend le prétexte du travail illégal, des contrôles de sécurité routière et des contrôles sanitaires dans les commerces, pour se livrer à une chasse systématique aux étrangers, qui représentent la moitié de la population de l'île. Le préfet le dit cyniquement : « La plupart du

temps, derrière cette économie informelle, vous avez des personnes en situation irrégulière, on fait une opération double. »

Depuis deux mois, des dizaines de milliers d'habitants, privés de papiers, vivent donc dans la peur. Pour aller dans la ville ou le quartier voisins, ils évitent les axes principaux, passant par la forêt. Là, ils se retrouvent à la merci des bandes violentes. Pour éviter le pire, ils s'organisent pour se déplacer en groupe. Bon nombre ne peuvent pas se rendre au travail. Beaucoup de chantiers BTP chez

des particuliers sont à l'arrêt car leurs travailleurs n'osent plus sortir. L'un d'eux témoigne : « Mes déplacements étaient déjà limités et, avec Kingia, c'est plus que limité. [...] Je me réveille, je reste chez moi du matin au soir. »

Même terrés chez eux, les habitants peuvent être arrêtés. La police pénètre désormais jusque dans les ruelles des bidonvilles, voire dans les maisons. Ces hommes, femmes et enfants ne ferment plus l'œil, car certaines descentes se font de nuit. Les arrestations sont de plus en plus musclées. Fin mai, une vidéo amateur a circulé, montrant des agents de la PAF tabassant une femme à coups de poing.

La répression s'abat aussi sur les demandeurs d'asile, dont beaucoup arrivent de la République démocratique



INSTAGRAM PREFET 976

du Congo (RDC), en proie à la guerre. Dans l'arbitraire le plus complet, la police décrite qu'être reconnu comme demandeur d'asile, « ça ne vaut pas un titre de séjour », raconte une exilée congolaise, enfermée plusieurs heures malgré son attestation en bonne et due forme.

Pour l'État, il faut faire du chiffre : plus de 1 700 personnes ont été expulsées depuis le début de l'opération. Il tient à faire des immigrés les boucs émissaires des problèmes de l'île, qu'il est incapable de résoudre. Des écoles ne sont toujours pas

reconstruites, plus de 18 mois après le passage du cyclone Chido. Le réseau d'eau est toujours dans un état catastrophique, entraînant des coupures incessantes. Mais l'urgence gouvernementale est de commander des drones, des intercepteurs, et de renforcer les moyens de répression, qui ont déjà coûté près de 11 millions d'euros.

Nul besoin que l'extrême droite soit à l'Élysée pour que sa politique la plus brutale soit mise en œuvre, et elle l'est déjà à Mayotte.

Tania Lemel

Surenchères anti-immigrés

Les politiciens locaux de tout bord donnent dans la surenchère anti-immigrés. S'il ne tient pas les mêmes discours crasseux que les parlementaires du RN ou du groupe LIOT, le porte-parole de LFI à Mayotte, Mikidadi Abdullah, s'est ainsi exprimé à la radio à propos de l'opération Kingia : « Je suis mitigé, on fait croire

qu'on règle un problème qui revient : l'insécurité, l'immigration. » La candidate LFI aux législatives de 2022, Yasmina Aouny, a déploré que l'opération « ne soit pas suffisamment efficace ». Il faut dire qu'en 2024 elle participait déjà aux Forces vives, le mouvement qui s'en était violemment pris aux réfugiés africains et

plus largement à tous les immigrés. Ni le parti LFI, ni Manuel Bompard, avec qui elle avait tenu un meeting à Marseille, n'ont désavoué ces prises de position. On voit là où peut mener le nationalisme mélenchonien décliné en version mahoraise.

T. L.

Île de La Réunion : le PCR veut un capitalisme "réunionnais"

Depuis 2004 les tractations économiques entre l'Union européenne et quatre États de l'océan Indien (les Comores, Maurice, les Seychelles et Madagascar), ont donné différents accords commerciaux.

Ces accords intermédiaires devaient aboutir le 10 juin à la signature d'un accord global de partenariat économique (APE).

Les précédents accords ne concernaient que l'exonération de taxes sur les biens matériels exportés vers l'Europe, mais le nouveau permet une plus grande circulation des services et des investissements.

Regrettant que les collectivités territoriales n'aient pas été invitées dans ces négociations, le Parti communiste réunionnais (PCR)

dénonce, dans son journal *Témoignages*, « la faillite du capitalisme réunionnais, incapable d'organiser la mobilisation avec les chefs des collectivités locales et les représentants des Réunionnais en Europe. Issu de l'accumulation de richesses créées par l'esclavage, ce capitalisme local n'a pas de conscience réunionnaise, ce qui explique sa faillite illustrée par la prise de contrôle de pans entiers de notre économie par des entreprises étrangères. »

Le PCR agite donc la crainte du chômage du fait

que les produits et les services réunionnais seraient désormais concurrencés par ceux de Maurice à 200 km, de Madagascar à 1 000 km, qui a une jeunesse bien formée et payée moins que le RSA. Il regrette que les exploiters réunionnais ne soient pas venus à la rescousse contre la menace que feraient peser sur les travailleurs réunionnais les travailleurs pauvres des pays de la région ! C'est présenter ceux-ci comme des ennemis au lieu de vouloir en faire des alliés dans la lutte contre les capitalistes.

Malgré son étiquette communiste, le PCR comme son homologue le PCF est bien atteint du virus nationaliste et chauvin.

Charlotte Dauphin

Voir ou revoir les débats de la Fête

Bien des débats ont eu lieu à la Fête de Lutte ouvrière, et il n'était pas possible d'assister à tous. On peut encore le faire en se connectant à notre chaîne YouTube. On y trouvera :

- **Les allocutions de Nathalie Arthaud et de Jean-Pierre Mercier**
- **Des débats sur les questions politiques du moment** : Palestine, guerre en Iran, LFI, montée de l'extrême droite, guerre en Ukraine, Total, protectionnisme, l'oppression des femmes, le sionisme et l'antisémitisme, la lutte contre les licenciements, etc.
- **Des forums d'entreprise, avec des militants des secteurs concernés** : chantiers navals, centres d'appels, hôpitaux, grande distribution, chimie, sous-traitants informatique, automobile, CAF et Sécurité sociale...
- **Des exposés historiques** : sur les bulletins d'entreprise, la révolution

allemande, la guerre d'Algérie, le nazisme, la Commune de Paris, la révolution américaine, la révolte arabe de 1936-1939, les IWW aux USA, la Coupe du monde de football...

- **Des présentations de classiques du marxisme** : L'imperialisme, de Lénine...
- **Des conférences faites par des invités** : Jean-Jacques Marie, l'Intercollectif des sans-papiers d'Île-de-France, Fanny Bugnon, Louise Tassin, Juliette Sabbah et Emmanuel Blanchard, Pierre Mattei, Emmanuel Brandely...

Bien d'autres exposés seront mis en ligne dans les semaines à venir. Abonnez-vous sur www.youtube.com/c/lutteouvriere !

Nouvelle-Calédonie : des indépendantistes incarcérés pour rien

Deux ans après leur incarcération pour participation au mouvement indépendantiste de mai 2024, quatorze militants du FLNKS, dont Christian Tein son président, viennent de voir abandonnées par les juges d'instruction toutes les charges retenues contre eux.

Ces militants avaient activement participé aux grandes manifestations de 2024 dans lesquelles les Kanaks s'opposaient à l'élargissement du corps électoral local, une mesure au détriment du FLNKS, réclamée par les politiciens colonialistes de Nouvelle-Calédonie

et par le gouvernement de Gabriel Attal et d'Emmanuel Macron à Paris. Ils s'étaient regroupés dans une Cellule de coordination des actions de terrain, liée au FLNKS, avant que la jeunesse kanak et océanienne laisse exploser sa colère lors de nombreux barrages en mai 2024.

Les autorités françaises qui, par leur politique, avaient mis de l'huile sur le feu, avaient décidé de rendre ces militants responsables des destructions et de la mort de douze Kanaks, d'un Caldoche et de deux gendarmes. Ils avaient été rapidement arrêtés en juin 2024 et déportés dans diverses prisons de métropole, isolés à 17 000 kilomètres de chez eux.

Peu importaient les invraisemblances de l'accusation et les outrances de leurs adversaires, comme

l'ex-secrétaire d'État de Macron, Sonia Backès, qui accusait Christian Tein d'être le « chef des terroristes ». Il s'agissait de faire croire que les manifestations de mai 2024 résultaient d'un complot et que, sans ces dirigeants, la population kanak et océanienne se serait résignée bien tranquillement à être minoritaire dans ses propres îles. C'est ainsi que quatorze militants ont été détenus pendant un an, puis empêchés de rentrer en Nouvelle-Calédonie pendant six mois supplémentaires, mis à l'écart de leur combat indépendantiste jusqu'en décembre 2025. Dans leur cas, la présomption d'innocence avait pris de longues vacances.

L'épreuve judiciaire pour démontrer leur innocence n'est pas terminée, puisque le parquet de Paris, agissant forcément sur ordre du ministère, a fait appel dans le but de relancer les poursuites abandonnées par les juges d'instruction. La justice coloniale est donc loin d'être morte.

Lucien Déroit



Chalutiers à Granville.

Pêches : démocratie de requins

Le 1^{er} juin, l'ONG Bloom a publié une étude questionnant la composition et l'action du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM).

Un rapport parlementaire remarquait déjà l'an passé, entre autres, que les grands armateurs y avaient une importance prépondérante et à la même date des artisans pêcheurs s'élevaient contre son fonctionnement.

Cet organisme, qui chapeaute les quatorze Organisations professionnelles régionales (OP), gère la pêche en mer professionnelle au nom de l'État. Il perçoit pour cela des subventions et les cotisations obligatoires des entreprises de pêche, depuis le trust mondial ayant un bateau immatriculé en France, jusqu'au pêcheur à pied de la baie de Somme qui vend ses coques au marché Saint-Valéry. Le Comité attribue en retour les licences qui déterminent pour chaque navire la zone, les espèces, les engins de pêche, les conditions et les périodes autorisées. Ce sont les OP qui répartissent entre pêcheurs les quotas, c'est-à-dire les quantités à prélever pour chaque espèce, négociés entre ministres et représentants des armateurs à Bruxelles.

Environ 6 000 navires de pêche sont immatriculés en France. Les trois quarts font moins de 12 mètres de long et pratiquent les arts dormants (la ligne, le casier, le filet fixe). Les autres, les plus gros, pêchent au chalut. Ainsi les navires de plus de 24 mètres, les chalutiers industriels, représentent moins de 3 % de la flotte mais pêchent plus de

la moitié du poisson. Or, depuis la réforme de 2012 qui a concentré les organisations professionnelles du secteur, seuls douze des 42 dirigeants du Comité sont issus des élections professionnelles, auxquelles peuvent participer les artisans. Les autres sont nommés par divers organismes, la plupart dominés par les grands armateurs. Cela fait que onze dirigeants de pêcheries industrielles siègent au Comité, représentant des armements de taille mondiale, dont les bateaux usines pêchant en un coup de chalut ce qu'un petit bateau ne ramène pas en un an de travail. Ce sont ces industriels qui trustent les quotas et les subventions. Ce sont eux aussi qui orientent la politique de la pêche, à l'échelle nationale et européenne, eux encore qui autorisent leurs navires usines à pêcher dans les zones côtières au risque de détruire la ressource et avec la certitude de ruiner les petits bateaux.

La domination sociale, technique et financière se double donc d'une domination politique voulue et organisée par l'État. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le taux d'abstention aux élections pour le Comité des pêches soit de 84 %. Cela n'empêchera toutefois pas les industriels d'étrangler en toute légalité et en toute démocratie les artisans pêcheurs et leurs équipages.

Paul Galois

CAPTURE D'ÉCRAN BFM TV 2026-06-09



Nos lecteurs écrivent Saint-Étienne: les clubs de supporters visés

Comme Retailleau avant lui, le ministre de l'Intérieur Nunez menace à son tour de dissoudre les Magic Fans et les Green Angels, deux groupes de supporters, dits « ultras », de l'ASSE, le club de football de Saint-Étienne. Il leur reproche l'utilisation d'engins pyrotechniques et de très sporadiques débordements.

En fait, la raison de la menace de dissolution est à chercher ailleurs, et d'abord dans la démagogie de politiciens en mal de fermeté et dans la volonté de l'État d'imposer un arbitraire croissant. Mais surtout, Saint-Étienne est une ville populaire, où existaient dans le passé des mines,

de grandes entreprises de la sidérurgie. Cette image de « club ouvrier » est l'une des raisons qui a fait des « Verts » une équipe suivie bien au-delà de la ville... et une des raisons de la hargne actuelle de l'État. Dans les groupes de supporters, il y a le plus souvent des travailleurs ou des jeunes de milieu populaire, organisés de façon indépendante. Outre leur rôle d'organisateur dans les tribunes – indispensable dans un stade où nous sommes souvent près de 40 000 –, ces groupes réalisent des collectes de fournitures scolaires, des ventes de cartes postales en faveur de la Ligue contre le cancer ou des distributions

de denrées alimentaires.

Tout cela ne plaît pas aux gouvernants, et lorsque, parfois, fleurissent au stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne des banderoles dénonçant la violence de la police, cela leur plaît encore moins. Localement, les responsables politiques de gauche comme de droite soutiennent les clubs menacés. Mais il faut se souvenir que lorsqu'ils sont au pouvoir, ils défendent le même autoritarisme de l'État.

Cet arbitraire, qui ressemble à ce que nous vivons au travail de la part des patrons, me révolte et doit être dénoncé.

H. (Saint-Étienne)

Moyen-Orient: **poker menteur sur fond de guerre**

Bombardements israéliens au Liban, réplique iranienne contre Israël, riposte israélienne en Iran, voilà la réalité des cessez-le-feu en vigueur entre l'Iran et les États-Unis et entre Israël et le Liban. Trump l'a formulé avec son cynisme habituel: « Là-bas, un cessez-le feu, c'est quand on continue à tirer mais de manière plus modérée ».

Au Liban, il ne se passe pas un jour sans que, sous prétexte de combattre le Hezbollah, l'armée israélienne ne bombarde, tuant surtout des civils. Quelque 3 000 personnes ont été tuées depuis début mars et plus d'un million de Libanais ont été transformés en réfugiés, dans une précarité totale et dans l'impossibilité de rentrer chez eux. Le 7 juin, en représailles et en soutien au Hezbollah écarté des négociations israélo-libanaise, l'armée iranienne a lancé une dizaine de missiles contre Israël. Les dirigeants iraniens entendaient ainsi faire pression sur Trump, qui annonce chaque jour l'imminence d'un accord

de paix entre leur pays et les États-Unis.

Trump prétend avoir « appelé Bibi pour lui dire de ne pas répliquer » et répète devant les journalistes qu'il a « recadré » son allié israélien pour qu'il ne bombarde pas Beyrouth. Tout cela est de la mise en scène car, si le calendrier et les objectifs des dirigeants israéliens et américains ne coïncident pas exactement, l'armée israélienne ne peut pas agir sans l'aval des États-Unis tant les commandements des deux armées sont entremêlés. Même si les États-Unis sont parfois contrariés par la fuite en avant de Netanyahu et sa volonté de faire la guerre



KAWANTHAJU AFP

Bombardement sur Tyr, le 6 juin.

à tous ses voisins en occupant des portions de leurs territoires, ils lui laissent la bride sur le cou car Israël est leur indispensable appui militaire dans la région.

Pour autant, après avoir déclenché la guerre contre l'Iran et provoqué, avec le blocage du détroit d'Ormuz, un chaos économique, Trump cherche à sortir de ce borborygme. N'ayant pas réussi à

faire tomber la République islamique malgré des bombardements incessants, confronté à l'hostilité d'une partie de la population américaine mécontente du coût de cette guerre et de la flambée des prix qu'elle a provoquée, il voudrait trouver, avec les pasdaran iraniens, un accord qui n'apparaisse pas trop comme un recul. Mais ces derniers, qui lui ont tenu tête

et qui ont pris le contrôle du détroit, n'ont pas de raison de s'incliner et font donc monter les enchères et durer les négociations. Trump continue donc à présenter son échec comme une victoire, tergiverse et multiplie les annonces contradictoires.

En attendant un éventuel accord, qui sera de toutes façons précaire, les peuples du monde entier trinquent. Au Moyen-Orient, que leur pays soit un allié ouvert de l'impérialisme ou qu'il essaie de lui résister, des dizaines de millions de personnes vivent sous la menace permanente des bombes ou des roquettes et subissent les privations sous la coupe de gouvernements autoritaires. Ailleurs dans le monde, les classes populaires subissent les conséquences du blocage d'Ormuz, par la flambée des prix, le rationnement de l'essence et du gaz, la crise économique qui s'aggrave.

Xavier Lachau

Détroit d'Ormuz: **des milliers de marins en danger**

Des centaines de navires et 20 000 marins sont bloqués dans le détroit d'Ormuz depuis l'attaque israélo-américaine contre l'Iran, le 28 février. La trêve, commencée le 8 avril, n'a rien changé à leur situation, car elle s'est accompagnée d'un blocus total.

La Fédération internationale des travailleurs des transports (ITF) a indiqué le 15 mai que, désormais, des centaines de marins n'ont plus de vivres, des milliers ne sont pas payés ou arrivent à l'expiration de leur contrat. Il s'agit majoritairement de travailleurs originaires d'Inde et des Philippines, embarqués sur des navires immatriculés sous pavillon de complaisance. L'ITF redoute que ces marins soient purement et simplement abandonnés. C'est-à-dire que l'armateur trouve moins coûteux et plus simple de ne plus donner signe de vie, passant par profits et pertes le bateau, la cargaison et le contrat d'affrètement s'il y en a un et, surtout, l'équipage.

Cette pratique est de fait assez fréquente. Ainsi, lundi 8 juin, quatre marins indiens ont été rapatriés après être restés bloqués dix mois en rade d'Istanbul. Les

armateurs de ce cargo battant pavillon mongol sont emprisonnés pour trafic de drogue et un navire ne peut pas rester sans équipage dans les eaux territoriales. Il peut, en revanche, couler en haute mer sans que personne ne se sente responsable.

En 2025, l'ITF a recensé 410 navires et 6 223 marins laissés pour compte, sans possibilité de rentrer chez eux, avec des mois de salaire impayé et ayant recours à la charité publique pour se nourrir. Au moins ceux-ci sont-ils à quai, alors que la plupart des marins d'Ormuz sont sur des navires à l'ancre, sans possibilité de rejoindre la terre.

La situation dans le détroit d'Ormuz jette une lumière crue sur la vie de ces centaines de milliers de soutiers férocement exploités qui font fonctionner le commerce maritime mondial.

Paul Galois

Bolivie: **l'armée face à la mobilisation populaire**

Depuis plus d'un mois, un large mouvement de contestation s'est développé en Bolivie contre la dégradation dramatique des conditions de vie de la population travailleuse. Le pays et sa population subissent une des pires crises économiques de leur histoire.

Ce mouvement s'est étendu aux régions les plus pauvres du pays. Aux revendications économiques sur les conditions de vie, s'est ajoutée l'exigence de la démission du président de droite, Rodrigo Paz, élu en octobre dernier. Des manifestations ont rassemblé des dizaines de milliers de travailleurs, de petits paysans, et de larges couches de la population, en particulier parmi les populations indigènes. Des barrages ont été mis sur pied, bloquant d'abord tout passage autour de la capitale. Puis, ils se sont étendus dans le pays, passant de cinquante à plus de cent en quelques jours. À tel point que le pouvoir a dû utiliser des hélicoptères pour assurer certains ravitaillements de dans La Paz.

Après avoir rejeté toutes les revendications, le président a fait quelques concessions, qui n'ont pas mis fin au mouvement, mais renforcé

sa détermination. Trois des principaux ministres ont démissionné. Outre la démission de Paz, les manifestants réclament la tenue de nouvelles élections. Mais, après un vote du parlement acquis à sa cause, Paz a décidé de faire appel à l'armée pour mettre un terme à la contestation. Celle-ci est conduite par

la puissante centrale syndicale, la COB, dont certains dirigeants viennent d'être arrêtés, qui avait soutenu les gouvernements dirigés par le MAS, le Mouvement vers le socialisme d'Evo Morales jusqu'à ce qu'il perde le pouvoir en octobre.

La population travailleuse mobilisée va donc maintenant avoir à faire face à l'armée. Pour celle-ci, l'épreuve de force n'est pas gagnée d'avance car elle fait face à un peuple qui a un long passé de luttes.

Paul Sorel



PHOTO PAR MARVIN REGINOS - AFP

La population proteste contre la hausse des prix.

Iran : la population face à la guerre

Le 6 juin, en Iran, des raids israéliens ont visé Téhéran, Tabriz, Ispahan, et des installations pétrolières à Mahshahr, où des ouvriers s'étaient mobilisés en mai contre des licenciements.

Ces bombardements ont fait replonger la population iranienne dans la terreur de la guerre après deux mois d'accalmie suite à la trêve du 8 avril. Celle-ci, très précaire, n'avait pas effacé les graves conséquences des bombardements du mois de mars. L'inflation, déjà élevée depuis plusieurs années, s'est envolée depuis la guerre. Elle atteint désormais plus de 50 % officiellement sur un an, et pire encore pour les produits alimentaires avec 130 %, et même 430 % pour l'huile, et 340 % pour les œufs.

Le chômage et la pauvreté augmentent donc aussi. Les salaires sont souvent suspendus dans les entreprises industrielles endommagées, quand les ouvriers ne sont pas tout simplement licenciés. Dans le complexe industriel de Mobarakeh, seuls les employés administratifs ont pu reprendre le travail, soit 1 900 salariés sur 27 000.

La guerre de mars aura des conséquences durables. La destruction des installations pétrolières et des dépôts de carburant avait déclenché une « pluie de pétrole » pendant plusieurs jours. Selon des professionnels de santé, cette pollution massive aura

des implications sanitaires à long terme sur le système respiratoire de nombreux habitants.

Dans ces conditions, moins de six mois après les massacres de manifestants de janvier, le régime réussit à mobiliser contre Israël une partie de la population, y compris dans la fraction qui lui est hostile. Des brigades de femmes, pas toutes voilées, s'affichent en armes, prêtes à faire face à une éventuelle invasion terrestre. La mobilisation de la jeunesse rencontre aussi un certain succès : alors qu'en 2023, même dans les écoles élémentaires, des adolescentes déchiraient le portrait du guide suprême de leur manuel et lançaient des projectiles sur les représentants des autorités, aujourd'hui des jeunes s'engagent dans les milices du régime avec leurs parents.

En même temps, la répression contre les opposants s'intensifie, marquée par des arrestations, des tortures, des exécutions par pendaison des manifestants arrêtés en janvier ou lors du mouvement Femmes, vie, liberté. Près de 700 condamnés ont été exécutés depuis le début de l'année.



Téhéran, le 7 juin.

Depuis la reconnexion d'internet, les images de la violence de la répression de début janvier font désormais le tour du monde.

Cette répression n'empêche pas la contestation de s'exprimer. Dans les universités, la mobilisation contre un changement du mode d'admission qui favorise les plus riches touche de nombreuses villes. Des slogans s'attaquent au pouvoir et appellent à ne pas reculer devant la répression : « *N'ayons pas peur ! plutôt la mort que l'humiliation, nous avons entendu des promesses et pas vu de résultats* ». Les obsèques de manifestants exécutés

ou assassinés par le régime donnent parfois lieu à des rassemblements monstres, comme par exemple celles des frères Veisi, le 30 mai, des militants kurdes, tués deux jours auparavant dans un raid des gardiens de la révolution.

Des luttes ont toujours lieu, et notamment des grèves contre des licenciements. Des travailleurs du pétrole appellent à s'organiser pour obtenir de meilleures conditions d'existence.

Ils dénoncent sur les réseaux sociaux les conséquences de la guerre sur leurs conditions de travail et « *la minorité répressive qui détient le pouvoir et la richesse, qui cherche à se venger des grévistes du secteur pétrolier* ». La mobilisation et l'organisation de ces travailleurs montrent que la classe ouvrière continue à représenter une force face à ce régime dictatorial à qui la guerre israélo-américaine a donné un répit.

Élise Patach

Shell : pollueur et profiteur

L'assemblée générale des actionnaires de Shell se tenait mardi 19 mai à Londres. Des ONG en ont profité pour dénoncer la responsabilité de la compagnie pétrolière dans la pollution du delta du Niger.

Ce delta est une véritable éponge à pétrole. Depuis 1956 les compagnies occidentales l'exploitent, sans aucun profit pour la population nigérienne. Shell et ses actionnaires en ont par contre largement tiré bénéfice, en se gardant bien d'investir dans l'entretien des infrastructures, vieilles parfois de 60 ans. Les fuites ont rendu les terres agricoles inexploitable et il n'est plus question pour les populations riveraines de pêcher dans le fleuve. L'eau n'est plus potable, polluée par du benzène à des niveaux 900 fois supérieurs aux recommandations de l'OMS.

Face à ce désastre écologique et humain, la com-

pagne n'a jamais reconnu ses torts. Elle en rend responsables les prélèvements clandestins effectués par des bandes pour vendre le pétrole à des clients venus parfois de loin. Cette pratique existe bien et cause parfois des explosions meurtrières, mais elle ne saurait être la cause d'une pollution qui sévit à une échelle industrielle depuis des dizaines d'années.

Shell a maintes fois été attaqué en justice par des collectifs d'habitants et des ONG, mais la compagnie a toujours pu s'en sortir avec des promesses non tenues. Aujourd'hui, elle voudrait se débarrasser de ses installations dans le delta, devenues

moins rentables, en les vendant à un consortium de compagnies nigériennes. Shell aimerait ainsi se débarrasser de sa responsabilité en pliant bagage. Les collectifs d'habitants et les ONG, eux, ne l'entendent pas de cette oreille et réclament à juste titre que la compagnie procède à une dépollution totale, soulignant au passage que les profits engrangés à l'occasion de la guerre en Iran pourraient utilement financer l'opération.

Une telle dénonciation ne suffira certes pas à fléchir les actionnaires de la compagnie, mais elle rappelle qu'il n'y a pas qu'en augmentant le prix de l'essence que les trusts pétroliers pourrissent la vie de millions de personnes sur la planète.

Daniel Mescla

Riches : des parasites en pleine forme

Le cabinet de conseil Capgemini a publié son rapport annuel sur les millionnaires en dollars à l'échelle mondiale. Ils sont désormais 25,3 millions d'individus, soit 1,9 million de plus en un an. Le total de leur patrimoine a augmenté de 8,7 % en 2025, pour atteindre un record de 98 300 milliards de dollars.

Ces millionnaires détiennent plus que l'ensemble des richesses produites en un an par les États-Unis et la Chine. Parmi eux, les 250 000 « ultrariches » possèdent à eux seuls 34 000 milliards de dollars et ont vu leur fortune augmenter très fortement.

Capgemini explique cette envolée par la hausse des cours de Bourse. Autrement dit, le rôle social de ces

milliardaires se résume à posséder des actifs financiers et à encaisser. Mais si ces chiffres montrent le parasitisme d'une infime minorité, ils montrent aussi la puissance du travail humain qui produit les richesses et les moyens énormes dont dispose déjà la société.

Lucas Pizet



Arménie : entre le marteau et l'enclume

Le 7 juin, le Premier ministre sortant, Nikol Pachinian, a remporté les élections législatives, mais avec des scores moindres que les deux fois précédentes.

Macron a aussitôt félicité Pachinian pour sa « large victoire », se réjouissant de « poursuivre le travail engagé » avec l'Arménie afin « d'accompagner (son) rapprochement avec l'Europe ». Le même son de cloche est venu de la Commission européenne. Sa présidente, Ursula von der Leyen, vante une « Arménie démocratique qui se rapproche de plus en plus de l'Europe ».

« Ingérence » russe... et ocid tb

Les dirigeants européens ne pouvaient dire moins, après avoir organisé début mai à Erevan un sommet Union européenne-Arménie, afin de donner une consécration internationale à ce fameux rapprochement. Un mois durant, les médias occidentaux avaient dénoncé à cor et à cris les ingérences du Kremlin dans la campagne électorale en Arménie.

Il faut dire que l'Arménie, petit pays du Caucase, est tiraillé entre deux blocs, sur fond de conflits larvés et parfois violents avec certains de ses voisins, dont la Turquie et l'Azerbaïdjan. C'est dans ce cadre que,

comme d'autres États issus de la désintégration de l'Union soviétique, l'Arménie est devenue un terrain d'affrontement entre les puissances impérialistes occidentales, qui veulent l'arracher à la zone d'influence de la Russie, et cette dernière. En effet la Russie voudrait maintenir l'Arménie dans la Communauté économique eurasiennne (CEE) et l'Organisation du traité de sécurité collective que le Kremlin a mises en place sur les ruines de l'URSS.

Les médias et dirigeants occidentaux ont présenté l'élection du 7 juin comme un « référendum » pro-Europe, un vote « en faveur de la démocratie » ; Pachinian, lui, n'a rien dit de tel, qui, durant sa campagne, a présenté l'adhésion à l'UE comme une perspective lointaine. Est-il réaliste – il n'y a qu'à voir comment l'UE traite depuis trente ans les demandes d'adhésion de l'Ukraine – ou soucieux de ne pas prendre Moscou de front ? En tout cas Pachinian louvoie, ménageant les uns et les autres.

Le prix d'une « paix » sans garantie

L'UE et Trump, qui a soutenu Pachinian, font miroiter à l'Arménie la perspective d'investissements et d'un soutien diplomatique et militaire plus efficace que celui de Moscou. En 2023, les États-Unis ont profité de ce que la Russie s'empêtrait dans sa guerre en Ukraine pour la doubler en parrainant un projet d'accord de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, mais le gouvernement azerbaïdjanais rechigne à avaliser cet accord. Après plus de trente ans de guerre autour du Karabakh, repris militairement par l'Azerbaïdjan, et après le déplacement de 100 000 réfugiés arméniens, les armes se sont tues. Mais cela reste sans garantie, même pas pour les frontières de l'Arménie, que ni l'UE ni les États-Unis n'ont envie de protéger, laissant cela à l'armée russe.

Pachinian sait trop bien qu'il vaut mieux ne pas placer tous ses œufs dans le même panier : même tendues ces derniers temps, les relations avec Moscou restent essentielles à l'économie de l'Arménie, et dans une certaine mesure à ce qu'elle considère comme sa sécurité. Cela vaut aussi pour l'Iran, par



Publicité de campagne de Pachinian à Erevan.

où transitent des marchandises, et qui fait contrepoids à la pression militaire de l'Azerbaïdjan.

La route de l'Arménie vers ce que certains appellent l'Europe et la démocratie fait donc bien des détours. On le voit quand Pachinian use de démagogie xénophobe contre les réfugiés du Karabakh. Ou quand il se présente en homme fort qui n'hésite pas à faire arrêter des dizaines de candidats aux législatives, souvent présentés comme pro-russes, alors qu'ils appartiennent d'abord à des clans affairistes.

Ceux qui accusent Pachinian d'avoir fraudé lors

de ces élections ont certainement raison, même si, cette fois, il a obtenu des pourcentages de voix moindres que lors des deux précédents scrutins législatifs.

Au pouvoir comme dans l'opposition, les politiciens s'affrontent d'abord pour défendre leurs propres intérêts et ceux de leur clan, adossés ou non à telle ou telle puissance. C'est finalement à l'image du sort que le système impérialiste de domination fait à des nations comme l'Arménie, qui n'ont d'autre choix qu'entre le marteau et l'enclume qui les écrasent, elles et leurs populations.

Pierre Laffitte

Union européenne : complice des garde-côtes libyens

Mardi 12 mai, en Méditerranée, des garde-côtes libyens ont tiré sans sommation sur le navire Sea-Watch, qui venait de secourir 90 migrants dont l'embarcation coulait.

Ce navire, comme l'*Ocean Viking*, vient au secours des hommes et des femmes qui tentent la traversée de la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Ce n'est pas la première fois que le *Sea-Watch*, comme d'autres bateaux, essuie des tirs, destinés à terroriser les secouristes. Pour faire le sale boulot qui consiste à empêcher par tous les moyens les migrants de passer la Méditerranée, l'Union européenne a financé la Libye, dont les garde-côtes se lancent systématiquement à la poursuite des embarcations qui quittent leur territoire. Mais, cette fois, c'est dans les eaux internationales qu'ils sont intervenus : ils

ont non seulement tiré mais également tenté d'arraisonner le navire. L'équipage du *Sea-Watch* ne s'est pas laissé impressionner et a poursuivi sa route.

Et pour cause, tous les secouristes connaissent le sort des migrants en Libye : ils sont au mieux emprisonnés ou, pire, réduits en esclavage. L'Union européenne ferme les yeux sur ces pratiques. L'Italie en particulier a passé des accords avec le gouvernement libyen à qui elle a fourni le navire qui a attaqué le *Sea-Watch*. Mais si le gouvernement de Meloni a donc largement sa part de responsabilité dans ces actes de piraterie, l'Union européenne s'est



Le navire Sea-Watch 5 attaqué par les garde-côtes libyens.

contentée de dire qu'elle contacterait « ses interlocuteurs », c'est-à-dire le gouvernement libyen.

Depuis janvier, plus de

mille personnes se sont noyées en Méditerranée. Si ce sont bien les garde-côtes libyens qui tirent sur les navires des ONG, les vrais

criminels sont tous les chefs d'État européens, les Meloni bien sûr, mais aussi les Merz ou les Macron.

Aline Urbain

Italie : le mythe de la République « antifasciste »

Mardi 2 juin, entre parade militaire et hommage au soldat inconnu, le gouvernement italien a organisé à Rome un hommage à la République. C'était en effet les quatre-vingts ans du référendum du 2 juin 1946, qui fit passer l'Italie de la monarchie au régime républicain, en même temps que se tenaient des élections pour une Assemblée constituante. Pour la première fois aussi, les femmes y avaient eu le droit de vote.

Le parti Fratelli d'Italia (Frères d'Italie) de la cheffe du gouvernement Giorgia Meloni descend directement du MSI, le Mouvement social italien, un parti héritier du Parti fasciste. Elle n'en était pas moins présente aux célébrations aux côtés du président de la République, Sergio Mattarella, et avait posté sur les réseaux un message de « bonne fête de la République » exaltant « l'unité nationale et le service à la Patrie ». Son compère et rival, Matteo Salvini, dirigeant de La Ligue, vice-président du conseil des ministres et ministre des Infrastructures, avait quant à lui choisi de ne pas se rendre aux réjouissances, prétextant « être au travail »... pour éviter la

grève des cheminots prévue le 11 juin !

Meloni se garde bien en général de prononcer le mot « fascisme » et préfère éviter les références à l'idée d'une République et d'une Constitution sociales instaurées grâce à la lutte contre la dictature mussolinienne. En revanche, cette idée est devenue un mythe entretenu par les partis de gauche. Du côté de l'opposition au gouvernement Meloni, on s'est donc senti obligé de donner des couleurs plus sociales et moins guerrières à l'anniversaire. Elly Schlein, la dirigeante du PD, le Parti démocrate, de centre gauche, a parlé de l'instauration de la République comme de la naissance d'une Italie

« fondée sur la justice sociale, l'égalité et la liberté » et qu'il faudrait défendre.

Les faits sont pourtant fort éloignés de la fable d'une Constitution républicaine fondée sur l'antifascisme telle qu'elle a été forgée, entre autres, par le Parti communiste italien. En 1946, ses dirigeants, conformément à la politique de Staline, étaient déjà à l'œuvre depuis longtemps pour garantir à la bourgeoisie la reconstitution d'un appareil d'État à son service, alors que celui-ci était en déroute depuis l'écroulement du régime fasciste, à l'été 1943.

De retour d'URSS en 1944, Togliatti, le dirigeant du PC italien, prononça un discours connu comme celui du « tournant de Salerne », du nom de la ville où il fut tenu. Devant des militants communistes médusés, il annonça que l'heure n'était pas, comme ils l'attendaient, à une révolution ouvrière, mais seulement à la libération du pays dans le cadre de la défaite allemande et



Togliatti en 1944.

de la victoire des troupes alliées. Il prônait donc une union nationale dans laquelle il n'était pas question des intérêts de la classe ouvrière, mais seulement de ceux de la « patrie ». Le PC assumait la conservation de la monarchie et donc du roi Victor-Emmanuel, qui avaient pourtant été impliqués jusqu'au cou dans le soutien à Mussolini. Il expliquait : « Si un gouvernement constitué sous le règne de Victor-Emmanuel avait aujourd'hui la plus infime possibilité de servir efficacement l'Italie, les communistes surmonteraient leur légitime répugnance et accepteraient de collaborer. » Il se montrait ainsi encore plus à droite que les autres organisations du Comité de libération nationale auquel le PC s'était joint et qui, elles, réclamaient déjà la République !

Au nom de l'antifascisme, la classe ouvrière italienne fut priée d'oublier la vague de grèves de 1943 qui avait hâté la chute de Mussolini, d'abandonner ses espoirs de révolution, de s'accommoder de la misère, de la vie au milieu des ruines et de l'exploitation forcée dans les usines, et d'accepter l'alliance avec la bourgeoisie. Au sein des maquis formés pour combattre les troupes allemandes qui avaient envahi le nord du pays, le PC devenu la première force politique mit tout son poids pour empêcher que la classe ouvrière s'oriente vers une politique indépendante et puisse représenter une alternative à la reconstitution du pouvoir bourgeois.

Entré dans le gouvernement d'union nationale, le PC présenta l'instauration d'un régime constitutionnel et parlementaire comme le seul objectif possible et garantit même au Vatican la confirmation des accords du Latran, que Mussolini avait

signés en 1929.

Il fallut la défaite allemande pour que le gouvernement auquel participait le PC s'oriente finalement vers la constitution d'une République. Là encore, la bourgeoisie put compter sur le PC pour assurer que la continuité de l'État ne serait pas mise en cause. Il restait seulement à maquiller le maintien des institutions bourgeoises, celles-là mêmes qui avaient servi sous le roi et durant les années du fascisme, et pour cela à les recouvrir d'un vernis démocratique et républicain. Ce fut le rôle de la Constitution de 1946, agrémentée de quelques lignes « sociales » que le PC présenta comme de grandes conquêtes. Parallèlement, conformément aux promesses de Togliatti, les accords du Latran furent la base de l'article 7 de la Constitution, garantissant à l'Église catholique la position privilégiée qu'elle allait conserver ensuite dans de vastes domaines, dont l'enseignement et la santé. Enfin Togliatti lui-même, en tant que ministre de la Justice, fit voter l'amnistie de ceux qui avaient été compromis dans les crimes du régime fasciste.

Abrité par cette Constitution, dont l'article premier proclame que la République est « fondée sur le travail et la souveraineté du peuple », l'ancien appareil d'État bourgeois demeura donc, conservant même une partie des lois du fascisme et de ses hommes en tant que cadres de l'armée, de la police et de la justice. Derrière « l'acte de liberté sans précédent » célébré aujourd'hui par Mattarella, c'est la dictature de la bourgeoisie et la défense de ses intérêts que la jeune République et sa Constitution permirent de remettre en selle.

Nadia Cantale



Manifestation après le référendum du 2 juin 1946.

Lisez Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 256 (mai-juin 2026)

- L'impérialisme américain plonge le monde dans la guerre
- Iran : le régime renforcé par l'attaque impérialiste
- Israël : la population otage d'une guerre permanente au service de l'ordre impérialiste
- États-Unis : la situation dans le pays et sa politique impérialiste
- Mai 1926 : il y a cent ans, la grève générale des travailleurs britanniques
- Les Mémoires d'Elizabeth Gurley Flynn

Prix : 3 euros – envoi contre cinq timbres.



Goodyear – Amiens : des millions pour les patrons

Lundi 7 juin, le président Macron est venu à l'usine Dunlop-Goodyear d'Amiens saluer la mise en place de nouvelles machines, un investissement de 170 millions d'euros. Il s'agissait d'illustrer la mise en route de son projet de réindustrialisation.

Macron a regretté que nous soyons « dans une compétition internationale qui ne respecte pas les règles du jeu », ce qui revient à accuser les travailleurs des pays étrangers et aussi les patrons chinois largement subventionnés par leur État.

On ne sait pas si les nouveaux investissements de Goodyear à l'usine d'Amiens créeront des emplois, ni même s'ils permettront de sauvegarder ceux existant, mais tout le monde se souvient bien que ce sont les actionnaires de l'entreprise

qui ont fermé en 2014 l'usine jumelle qui se trouvait de l'autre côté de la rue et licencié 1 143 salariés. Celle-ci avait pourtant touché, au nom de l'aide à la compétitivité internationale, de substantielles aides des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, encore une fois, l'État fait cadeau aux mêmes actionnaires de 45 millions d'euros, sur les 170. Le but, justifie Macron, est « d'accompagner une transformation de l'outil industriel pour gagner dans cette compétition internationale » et, de ce fait, explique

t-il, de préserver l'emploi en France. Ce n'est pas de l'aveuglement, mais de la servilité à l'égard du grand patronat !

La dernière fois que Macron était venu faire des promesses à Amiens c'était entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2017. L'usine Whirlpool fermait et le candidat avait promis qu'il sauverait les 500 emplois en trouvant un repreneur. Un industriel local complice avait empêché une dizaine de millions d'aides avant de fermer définitivement le site un an plus tard.

François Hollande, de son côté, avait fait les mêmes promesses dans le cadre de sa campagne présidentielle aux salariés de la seconde



usine Goodyear, celle qui a fermé en 2014.

La pire des choses pour les travailleurs serait de

croire de tels politiciens quand ils prétendent venir défendre leur gagne-pain.

Correspondant LO

Montreuil : l'extrême droite contre un spectacle de maternelle

Samedi 6 juin, à l'école maternelle Nanteuil de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, des enfants de petite section se sont produits dans un spectacle de fin d'année visant à promouvoir le pacifisme et à dénoncer les horreurs de la guerre. La mise en scène était notamment inspirée par la guerre du Vietnam.

Des groupes d'extrême droite se sont saisis de cet innocent projet pour diffuser une vidéo détournée et tronquée via le compte « Jugé coupable », qui a été immédiatement relayée notamment par les médias du groupe Bolloré. Les enseignantes y ont été odieusement présentées comme des propagandistes du Hamas préparant leurs jeunes élèves au djihad.

Le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, s'est empressé de relayer cette manipulation.

Dès le lendemain, qualifiant les images de « choquantes », il a ordonné une enquête urgente au recteur de Créteil et brandi des menaces de sanctions, livrant ainsi des institutrices et des enfants en bas âge à la vindicte de ces groupes.

La réaction des parents d'élèves et de la FCPE locale ne s'est pas fait attendre. Dénonçant avec véhémence des « mensonges délibérés, des images détournées, un déferlement de haine et de la diffamation », ils ont rappelé que les enfants ne méritaient pas

un tel traitement. L'équipe pédagogique a quant à elle réaffirmé son projet : « Nous promovons le pacifisme et dénonçons la guerre. »

Cette campagne ridicule vise à stigmatiser les quartiers populaires et à alimenter les préjugés contre eux, quitte à s'en prendre au passage aux plus petits. Il n'y a hélas rien d'étonnant à voir le ministre de l'Éducation nationale se montrer si complaisant envers les fake news de l'extrême droite. Ceux-là mêmes qui tentent de mettre l'école au service d'une propagande militariste pour faire des enfants de la chair à canon sont capables de faire feu de tout bois pour complaire à l'opinion réactionnaire.

Correspondant LO

Collège de la Villeneuve Troyes : contre la suppression de deux classes

Lundi 8 juin, les enseignants et personnels du collège de La Villeneuve, à Saint-André-les-Vergers, dans l'agglomération de Troyes, ont organisé une journée de grève avec présence devant le portail.

Salués par les encouragements de plusieurs automobilistes, les grévistes sont allés ensuite protester à Troyes, devant la direction locale de l'Éducation nationale.

Depuis avril, avec les parents d'élèves, ils s'opposent à la suppression de deux classes complètes, prévue pour la rentrée prochaine. Les élèves sont en grande partie issus de milieux modestes et répondent aux critères de classement en zone prioritaire (REP) mais sans les quelques moyens supplémentaires qui vont avec, faute de réévaluation des REP. À l'inverse, la suppression de deux classes

signifierait la fin de certains dispositifs, augmentant le nombre d'élèves par cours, ce qui est particulièrement inquiétant pour un public déjà en difficulté.

Cette attaque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de réduction de moyens de l'Éducation nationale. La grève totale des surveillants (AED) dans plusieurs collèges de l'agglomération troyenne mardi 2 juin ainsi que celle des aides aux élèves en situation de handicap (AESH) mardi 9 juin montrent la voie et pose le problème d'un mouvement d'ensemble.

Correspondant LO

Clinique de l'Essonne : éducateurs APA en grève



Depuis fin avril, les éducateurs APA (Activité physique adaptée) de la Clinique de l'Essonne, salariés du groupe Almoviva, sont en grève pour les salaires.

Les éducateurs réclament une augmentation de 350 euros, ne serait-ce que pour ajuster leur salaire à celui des autres collègues, qui ont fait grève plusieurs jours en soutien. La direction a fait le choix du pourrissement du

conflit et de l'intimidation en faisant intervenir des huissiers. Elle tente de contourner la grève en remplaçant les grévistes par des éducateurs libéraux. Pourtant le groupe Almoviva Santé est rentable, avec plus de 500 millions de

chiffre d'affaires, en hausse constante grâce à l'exploitation de ses 11 000 salariés.

Les grévistes occupent le parvis de la clinique et sont soutenus, notamment, par une pétition signée par deux cents patients, agents et enseignants. À l'appel des syndicats, un rassemblement était prévu pour le lundi 15 juin à 12 heures.

Correspondant LO

Airbus Atlantic – Nantes : les débrayages continuent

Depuis l'annonce, mercredi 6 mai, de la baisse de moitié de la prime de participation pour tous les salariés Airbus, 2 500 euros en moyenne de manque à gagner, les débrayages, jeudi 7, lundi 11 et mardi 12 mai, se sont succédé à Nantes à l'appel de la CGT, afin d'obliger la direction à revoir sa copie.

Ces débrayages n'ont réuni qu'une minorité de salariés, à peine 10 % des 2 000 travailleurs du site concernés par cette prime. Des débrayages à Toulouse, Marignane, Méaulte, Rochefort et Paris-Le Bourget ont regroupé également des minorités de grévistes.

La direction a lâché du lest et annoncé 500 euros de rattrapage, ce qui est pris comme très insuffisant, voire insultant, au regard des 2,5 milliards versés aux actionnaires. La hausse des carburants et l'inflation qui repart sans que les salaires suivent ajoutent aussi au mécontentement.

À cette nouvelle annonce

de rattrapage, un nouveau débrayage lundi 1^{er} juin a regroupé moins d'une centaine de salariés de l'équipe du matin et moins l'après-midi. Le matin, ils sont allés faire un tour des ateliers pour entraîner leurs camarades, avec une maîtrise qui les suivait de près. Ce défilé en cortège, dit « la chenille », a redonné le moral à tous ceux qui en étaient, car c'est à Airbus une tradition qu'on n'avait pas revue depuis longtemps.

Mardi 9 juin, un nouvel appel à débrayer deux heures de la part de la CGT, auquel s'est joint la CFDT avec un temps fort au changement d'équipe de



13 heures, a permis un moment festif avec barnum, grillades et prises de parole. Ce rassemblement a regroupé plus de monde, de 150 à 200 grévistes et a été perçu positivement par les participants. C'était l'occasion de parler non seulement de prime, mais surtout de salaire. De retour dans les ateliers, c'était l'occasion

de rencontrer les travailleurs sous-traitants qui ne sont pas concernés par la prime Airbus, mais participent tout autant à faire du profit avec des salaires très insuffisants. C'était aussi l'occasion de discuter de la politique de ces grands patrons qui, comme Airbus et d'autres profiteurs de guerre, se croient tout

permis dans ce contexte de crise généralisée.

Même minoritaires, ces débrayages sont un encouragement à relever la tête et à ressouder des liens entre travailleurs face à une direction rapace. Si elle comptait faire passer ses mauvais coups sans réaction, c'est raté !

Correspondant LO

Territoriaux de Belfort : mobilisés contre un maire en roue libre

À peine réélu pour un troisième mandat, le maire LR de Belfort s'est engagé dans une véritable casse sociale qui se traduira par des dizaines de suppressions d'emplois et la destruction de services utiles à la population.

En moins d'une semaine, il vient en effet d'annoncer la suppression de l'intervention des éducateurs sportifs et des intervenantes en musique dans les écoles, ainsi que la fin des services d'aide et de soins à domicile assurés par le CCAS.

Ce sont les plus pauvres qui subiront les conséquences de ces décisions révoltantes. Et, en plus des conséquences pour les enfants et les personnes âgées, des dizaines d'employés contractuels seront mis à la porte, des départs ne seront plus remplacés et les conditions de travail seront dégradées pour ceux qui resteront.

« Cene sont pas des compétences obligatoires » et il faut bien compenser la baisse des dotations de l'État aux collectivités, se justifie le maire. Mais, quand il s'agit de subventionner General Electric, Alstom ou Amazon, là il trouve de l'argent. Il vient même de céder pour

un euro symbolique un terrain à près d'un demi-million pour construire le nouvel atelier d'Alstom. Sans parler des 12 millions d'euros prévus pour rénover un centre commercial dans lequel il prévoit d'accueillir... un casino !

Faire la guerre aux plus pauvres pour remplir les poches des plus riches est donc le choix politique du maire. Pour protester, une centaine de travailleurs de la mairie se sont rassemblés jeudi 4 juin avec le soutien des parents d'élèves, à l'occasion du comité social qui devait entériner cette décision. Dans une ambiance combative, les élus ont été accueillis sous les huées et les cris de protestation et l'instance n'a pas pu se tenir.

D'autres actions sont d'ores et déjà prévues avec notamment un grand rassemblement lors du prochain conseil municipal.

Correspondant LO

Stellantis – Mulhouse : investissement ne veut pas dire embauches

Le 26 mai, devant un parterre de journalistes, Macron avait annoncé, semble-t-il sans l'aval des dirigeants de Stellantis, un milliard d'investissement sur le site de Mulhouse.

La direction n'ayant pas voulu confirmer sur le coup l'annonce de Macron, beaucoup de salariés se sont demandé si c'était « du lard ou du cochon ». Les patrons prennent leurs décisions et ne préviennent les ouvriers qu'en dernier, pour les mettre devant le fait accompli. Filosa, le directeur général de Stellantis, est venu sur le site deux semaines plus tard, le 2 juin, pour faire ses annonces, secondé par deux ministres, des Finances et de l'Industrie. Il ne s'agissait plus, pour Mulhouse, d'un milliard d'euros, mais de 400 millions d'euros. Ces supposés investissements devraient permettre le lancement de trois véhicules électriques d'ici à 2028-2029. Avec combien de salariés pour fabriquer ces voitures ? La direction refuse de répondre, mais elle parle d'une réduction de 20 % sur les coûts de production. À Mulhouse comme ailleurs, les travailleurs

sont habitués : quand les directeurs parlent de réduction de coûts, cela veut dire des suppressions de postes.

Depuis des mois, la hiérarchie rabâche à longueur de journée que, pour avoir un nouveau véhicule, « un avenir pour le site », il faut accepter tous les sacrifices : le résultat est que l'on est de moins en moins nombreux à fabriquer des voitures alors même que les cadences ont augmenté. Alors, après ces annonces, les choses vont-elles changer ? Des dizaines de suppressions de poste sont encore programmées sur les lignes de montage sous prétexte que la DS7 est en fin de vie. Comme le dit un salarié « ils vont financer ces investissements, en foutant des gars à la porte, et ceux qui resteront travailleront plus ».

L'accueil des salariés est mitigé. « Du boulot en 2028-2029, mais d'ici là qu'est-ce qu'on va faire ? On va chômer ? » Dans les

ateliers de forge-fonderie et de mécanique, on s'inquiète : « qu'est-ce que l'on va devenir si on passe au tout électrique ? ». Et, à la fin de la production de la DS7 en juillet, des dizaines d'intérimaires vont encore être mis à la porte.

Pourtant, de l'argent, il y en a plein les coffres des familles Peugeot, Agnelli et dans les caisses de Vanguard et BlackRock, qui sont les principaux actionnaires du groupe Stellantis. C'est assez d'argent pour payer tous les salaires et garder tout le monde. Depuis 2021, plus de 54 milliards de profits ont été amassés par cette multinationale.

Au lieu de licencier des centaines d'intérimaires ou de fermer Poissy, le groupe aurait largement les moyens de répartir le travail entre ceux qui en ont trop et ceux qui n'en ont pas, et de baisser les cadences. Pour l'imposer, il faudra que cela devienne l'affaire de tous, de ceux qui risquent de perdre leur emploi, comme de ceux pour qui il semble assuré.

Correspondant LO

Decathlon – région marseillaise : à fond la grève

Samedi 6 juin, les employés des magasins Decathlon étaient en grève et, le lundi 8 juin, c'était au tour de ceux des plateformes logistiques. Devant le magasin de Bouc-Bel-Air, près de Marseille, les grévistes discutaient avec leurs collègues et les clients, sous le soleil et dans une bonne ambiance.

Le prix de la vie augmente, mais Decathlon ne compte pas augmenter les salaires, seuls ceux au smic auront l'augmentation légale de 2,41 %, prévue par le gouvernement. Les autres n'auront rien, on leur dit qu'ils peuvent toujours avoir des primes, de véritables usines à gaz avec

des objectifs commerciaux impossibles à atteindre et qui n'ont en réalité qu'un seul but, diviser les travailleurs en les mettant en concurrence d'un rayon à l'autre.

L'entreprise a fait 910 millions de bénéfices en 2025, 16 % de plus depuis un an. Si la famille Mulliez,

propriétaire de Decathlon - entre autres - s'enrichit, c'est aux frais des équipes, à qui on demande toujours plus : surveiller trois ou quatre caisses automatiques à la fois, mettre en rayon des quantités toujours plus importantes, courir dans les allées, etc.

Le mouvement a continué lundi 8 juin de bon matin, avec la grève des plateformes logistiques. À celle d'Ensuès-la-Redonne, en plus des salaires insuffisants, se pose aussi le problème des conditions de travail. Il y a trois ans, ce nouveau site avait ouvert afin d'avoir l'espace suffisant pour un super-robot, Exotec, pouvant prélever tous les cartons de textile. Or la plateforme couvre désormais une région de plus en plus grande, jusqu'à Lyon et Grenoble, et le robot ne suit pas la cadence. Du coup, des travailleurs ont été rappelés souvent en CDD ou en intérim, et on leur demande d'aller toujours plus vite pour charger toujours plus de camions. Comme le disaient les grévistes : « *ce n'est pas normal, on remplit les camions, les actionnaires se remplissent les poches* ».

En tout cas, ces deux journées ont mis en forme. Faire payer la riche famille Mulliez serait enfin un beau challenge sportif.

Correspondant LO



Aides à domicile Perpignan : le compte n'y est pas !

Suite à une assemblée générale inter-associations des aides à domicile du département des Pyrénées-Orientales, une trentaine de salariés se sont retrouvés, le jeudi 4 juin, en débrayage devant la préfecture de Perpignan.

Des prises de parole ont eu lieu pour dénoncer les salaires trop bas, le non-remboursement des frais kilométriques au réel et les indemnités kilométriques au ras de pâquerettes. Une délégation a été reçue par la directrice de cabinet du préfet, sans illusion. Cela a été l'occasion d'expliquer l'importance des missions des aides à domicile et de rappeler que, pendant le Covid, elles étaient bien visibles pour s'occuper des personnes âgées.

Il s'agissait aussi de dire que les annonces de Lecornu sont du pur enfumage car la réalité est tout autre. Notamment la fameuse « indemnité carburant » de 100 euros versée en une seule fois est sous condition de ressources et la démarche doit être faite dans un délai très court de deux mois. D'ores et déjà, il est clair que beaucoup ne la toucheront pas.

Quant aux deux centimes d'augmentation du kilomètre, qui passe de 0,38 euro à 0,40 euro, cela représente peu de chose. Les aides à domicile du département n'y auront pas droit, car suite à une grève elles sont déjà à 0,40 euro du kilomètre.

Lecornu a fait aussi miroiter une augmentation de

salaire de 60 euros brut par mois pour un temps plein. Une belle blague : toutes sont à temps partiel subi. La prétendue augmentation du pouvoir d'achat des aides à domicile prend l'eau, et il a été rappelé qu'il y a de l'argent pour l'armée et l'armement au détriment de l'aide à domicile, la santé et l'école.

La directrice du cabinet du préfet a dit qu'elle allait faire remonter cette rencontre à l'État et, de plus, qu'il serait bien d'aller voir les payeurs, c'est-à-dire le conseil départemental. C'est encore une nouvelle blague, qui a eu une réponse catégorique : « *vous vous faites la guerre entre vous pour savoir qui va payer et c'est nous qui sommes au milieu de tout cela* », « *nous ne sommes pas des novices, nous savons comment cela se passe* ». Les aides veulent 0,80 euro du kilomètre et de vraies augmentations de salaire, pas des 10 ou 20 euros de plus par mois.

Il n'y avait pas d'illusion sur le résultat, mais ce rassemblement a été l'occasion de relever la tête, de se rencontrer et de discuter pour préparer la prochaine riposte.

Correspondant LO

AESH : grève et colère légitime

Mardi 9 juin, les accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) étaient appelées à faire grève pour peser sur les discussions entre le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats.

Les revendications datent quasiment de la création de la fonction d'AESH en 2005. Actuellement, elles obtiennent un CDI après trois ans d'exercice, comme si leur période d'essai devait être aussi longue.

Souvent à temps partiel, leur salaire est de fait inférieur au smic. Quand, avec 24 heures de service, un instituteur est considéré à temps complet, les AESH sont considérées à temps partiel. Le fait d'accéder à un CDI leur assure de petites augmentations

en fonction de l'ancienneté. De plus, pour faire face aux besoins et pour éviter de devoir mettre avec chaque enfant une AESH, le gouvernement a mis en place des pôles d'appui de scolarité. Ainsi, certaines peuvent intervenir dans plusieurs écoles auprès de plusieurs enfants n'ayant pas le même type de handicap. Et, malgré cela, beaucoup d'enfants n'ont pas d'accompagnant.

Aujourd'hui, le gouvernement s'oppose à une fonctionnarisation des AESH, qui intéresserait

évidemment une grande partie d'entre elles, espérant ainsi avoir un meilleur salaire. Mais le coût de plus de 4 milliards que cela représenterait fait que le gouvernement freine des quatre fers. Il propose donc le statut de fonctionnaire à 10 ou 20 % des AESH, qui deviendraient des « assistantes d'accessibilité » ! Ce nouveau poste imposerait des tâches supplémentaires.

L'imagination du ministère est en marche pour repousser encore les revendications des AESH. La semaine précédente, les assistants d'éducation de vie scolaire étaient eux aussi en grève pour des raisons similaires. Encore plus précaires

puisqu'ils doivent exercer six ans avant d'avoir un CDI, dépendant des conseillers d'éducation, ils sont toujours payés au smic. De même, les personnels de service qui dépendent des collectivités ont souvent des

contrats précaires, à temps partiel imposé.

La priorité à l'éducation affichée par les gouvernements successifs est plutôt celle de la recherche du moindre coût.

Inès Rabah



AESH devant le rectorat de Montpellier, le 9 juin.

SNCF : toutes les raisons de se mobiliser

L'ensemble des syndicats appelaient à une grève le 10 juin à l'échelle de la SNCF. Face à l'ampleur des attaques qu'ils subissent, les travailleurs du ferroviaire ont en effet toutes les raisons de se mobiliser et de mettre en avant leurs revendications.

Les cheminots voient, comme tous les travailleurs, leur pouvoir d'achat se réduire au fil des mois et de l'inflation. 0,25 % en juillet et 0,25 % en octobre sont les seules augmentations générales prévues par la direction en 2026, alors que l'inflation officielle était déjà de 2,4 % sur un an au mois de mai. La direction saupoudre des primes diverses,

des mesures individuelles ou catégorielles pour faire passer le recul drastique du pouvoir d'achat alors qu'elle a encaissé un bénéfice net de 1,8 milliard d'euros en 2025, en hausse de 16 %.

L'autre versant de l'offensive patronale et gouvernementale est lié à l'ouverture à la concurrence. L'objectif de la bourgeoisie est, au travers de la dispersion des

145 000 cheminots entre une multitude de sociétés, d'entraver leur résistance et de démolir leurs conditions de travail et de rémunération.

Pour cela, la prétendue ouverture à la concurrence consiste en un charcutage totalement inepte du réseau des TER et des Intercités, découpés en « lots », regroupant une ou plusieurs lignes, parfois même des tronçons. Ce sont pour l'heure des sociétés publiques : RATP Dev, Transdev liée à la Caisse des dépôts, qui postulent le cas échéant en concurrence avec la SNCF. Actuellement,

sur onze lots, sept ont été attribués à la SNCF. Mais chaque fois qu'elle emporte le marché, celle-ci le fait au travers d'une nouvelle filiale, une coquille vide dans laquelle elle transfère les cheminots sous menace de licenciement, comme la SVEA (SNCF Voyageurs Étoile d'Amiens) ou la SVCO (Cœur Ouest pour la ligne L de Saint-Lazare).

La direction de la SNCF, loin de subir cette balkanisation en est au contraire la maîtresse d'œuvre. Elle tente, tout d'abord, au travers de sa hiérarchie, de convaincre les cheminots d'accepter des reculs. C'est le cas dès aujourd'hui dans les roulements, l'organisation du travail, avec l'objectif d'être « compétitive » dans les appels d'offres.

Dans les nouvelles filiales, l'ancienne réglementation du travail ne s'appliquera plus au bout de quinze mois et le patronat du ferroviaire, la SNCF ou ses concurrentes pourront tenter, en isolant les cheminots les uns des autres, de les faire reculer à tour de rôle. Castex, le PDG de la SNCF a ainsi déclaré aux syndicats qu'il souhaitait supprimer cinq jours de congé aux cheminots, en commençant par ceux des filiales.

C'est donc là l'objectif du patronat, mais il est loin d'être atteint. C'est une chose de transférer les cheminots dans une filiale ou une autre entreprise, c'en est une autre de leur imposer une démolition de leurs conditions d'existence. Les patrons de la filiale SVCO ont pu le constater le 12 mai en gare de Paris Saint-Lazare, quand 60 cheminots grévistes devant y être transférés en 2027 leur ont dit qu'ils refusaient les roulements et les journées pourries qu'ils leur avaient concoctés.

Face à des patrons qui tentent de diviser, de disperser les travailleurs parce qu'ils craignent leur réaction, ceux-ci peuvent s'unir autour de revendications indépendamment de leur métier et du nom de leur patron. Ensemble ils peuvent refuser toute dégradation des conditions de travail, de rémunération et toute menace de licenciement, imposer l'augmentation générale des salaires et leur indexation sur les prix.

La journée du 10 juin aura permis de mettre en grève des dizaines de milliers de cheminots et de réunir des milliers d'entre eux dans des assemblées dans tout le pays.

Christian Bernac



Le 10 juin devant la direction régionale atlantique.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Juin 1936 : les accords Matignon, une manœuvre contre-révolutionnaire

COLL. VILLE DE LEVALLOIS-PERRET



À Levallois-Perret.

Il y a 90 ans, le 7 juin 1936, alors que cinq millions de travailleurs en grève occupaient les usines, les chantiers, les mines et jusqu'aux grands magasins, les représentants du grand patronat et ceux de la CGT signaient les accords de Matignon.

Signés sous l'égide du gouvernement de Front populaire, les accords Matignon comprenaient la mise en place des conventions collectives, les quarante heures hebdomadaires, deux semaines de congés payés, des augmentations de salaire importantes. Le patronat céda beaucoup, par peur de tout perdre. Mais il gardait l'essentiel, c'est-à-dire la propriété des moyens de production et un État à son service corps et âme, gouvernement de Front populaire compris.

Ces accords sont depuis lors qualifiés de conquêtes sociales, fêtées par les directions syndicales et les

partis de gauche. Mais fondamentalement, il s'agissait d'une escroquerie faisant déboucher une grève générale puissante sur une défaite politique.

Les années 1930 étaient celles de la pire crise économique du monde capitaliste. Le chômage et la misère ravageaient les pays les plus industrialisés, à commencer par l'Allemagne et les États-Unis. La lutte de classe s'exacerbait sous toutes ses formes et devenait une lutte pour la vie. En janvier 1933, la bourgeoisie allemande porta Hitler au pouvoir, afin d'étrangler les travailleurs et de réarmer le pays. C'était un avertissement pour les

ouvriers du monde entier et il fut ressenti comme cela en France, parmi les centaines de milliers de prolétaires organisés par la CGT, le Parti socialiste et le PCF.

Mois après mois, de grèves en meetings, de mutineries en manifestations, au cours des années 1934 et 1935, les exploités prenaient conscience de leur force et affluèrent dans les organisations ouvrières. La traduction électorale de cette montée fut la victoire des partis de gauche aux élections législatives d'avril 1936 et la constitution d'un gouvernement de Front populaire sous la présidence du socialiste Léon Blum. À la fin du mois de mai, les grèves se généralisèrent et devinrent une grève générale sans que personne n'y ait appelé. Ce mouvement s'accompagna, à la grande terreur des patrons, de l'occupation des lieux de travail, c'est-à-dire d'une atteinte caractérisée au droit de propriété. Cela non plus, les dirigeants syndicaux n'y avaient pas appelé et ceux du Front populaire encore moins. Moins de vingt ans après la vague révolutionnaire de l'après-guerre, la France semblait au bord de la révolution prolétarienne.

Le patronat, paniqué, était bien incapable de reprendre ses usines à cinq millions de grévistes soutenus par toute la population.

Il supplia donc Blum de bien vouloir se hâter, se rendit aux négociations et céda sur tout ce qui, d'après les chefs syndicaux, devait suffire à faire rentrer le fleuve ouvrier dans son lit. « *Il faut savoir terminer une grève quand satisfaction a été obtenue* » déclara Maurice Thorez, le chef du PCF, au lendemain des accords avant de peser de tout le poids de son appareil militant, aidé par la CGT et le PS, pour faire cesser la grève, puisqu'elle était « victorieuse ».

L'été 1936, suivant la légende, se passa donc sous le signe de la victoire ouvrière, de la puissance de la gauche, de la joie générale et des premiers congés payés. Rien n'était pourtant réglé. Le 17 juillet, le coup d'État du général Franco, en Espagne, montrait que l'époque était à la lutte à

mort entre la bourgeoisie et le prolétariat plus qu'aux randonnées cyclistes. En même temps, la marche à la guerre continuait et les gouvernements revenaient, sous ce prétexte, sur tout ce que la grève avait arraché. Finalement, en septembre 1939, la guerre atteignit l'Europe occidentale, les congés se transformèrent en appel sous les drapeaux, les députés élus en 1936 votèrent les pleins pouvoirs à Pétain et les précaires « acquis sociaux » finirent sous les bombardements.

Aujourd'hui les travailleurs devraient se méfier comme de la peste des partis et des dirigeants qui présentent la politique de Front populaire de 1936 comme le modèle à suivre. À ne pas étudier l'histoire, on est condamné à la revivre.

Paul Galois



Bata en grève à Neuvic, en Dordogne.

Musk : le bonneteau au temps de l'IA

Elon Musk prévoit de proposer un lot d'actions de sa société SpaceX à la Bourse de New York, le 12 juin. Il espère que les investisseurs se les arracheront et feront ainsi monter leur cours à des hauteurs stratosphériques.

L'opération rapporterait 75 milliards de cash, la hausse du cours de l'action portant la valorisation de SpaceX à 2 000 milliards de dollars et la fortune du milliardaire, qui en détient la moitié, à 1 000 milliards.

Les promesses de Musk pour attirer les investisseurs semblent sortir d'une bande dessinée de super-héros pour adolescents peu éveillés. Selon elles, SpaceX va conquérir un marché de 25 000 milliards de dollars dans les prochaines années, construire une colonie avec un million d'habitants sur la planète Mars, envoyer des data centers dans l'espace,

saturer la stratosphère de satellites capables de distinguer, voire de détruire en douceur une puce sur un caniche nain levant la patte sur la Cinquième Avenue.

Que les banquiers et les représentants des fonds de placement qui gèrent les fortunes bourgeoises gobent ou non ces fariboles, ils vont se précipiter sur les actions Space X, pour la seule raison qu'ils croient que leur cours va continuer à augmenter. C'est ce qu'ils font depuis 25 ans, depuis que Musk a prouvé ses exceptionnels talents dans deux domaines : la captation de l'argent public et le boniment de

marchand à la sauvette. Ainsi, non seulement SpaceX serait valorisée à 2 000 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de moins de 19 milliards, mais elle a accusé une perte de quatre milliards en 2025. En revanche, une semaine avant l'introduction en Bourse,

la Nasa, qui lui a déjà fourni ses installations, ses ingénieurs, ses crédits et ses commandes, lui a offert un nouveau marché de quatre milliards de dollars. Ces flots de capitaux autour de SpaceX, d'Amazon, de Nvidia, de l'IA, sont en partie fictifs car la bulle boursière

qu'ils alimentent peut exploser à tout moment. Mais ils représentent aussi une réalité car ils sont un pari sur un travail humain réel et ouvrent la possibilité d'en accaparer la plus grande part possible.

Musk est le héros d'un monde de gogos riches, capables de payer 600 000 dollars une fiole de saké ayant fermenté dans l'espace et qui attendent désormais la crème anti-rides fabriquée sur la Lune et le cake cuit en apesanteur pour que les fruits confits soient mieux répartis. Mais les soufflés boursiers, comme les illusions et les satellites, finissent toujours par retomber. La question est seulement de savoir qui fera les frais de la monstrueuse et stupide cupidité de la classe dirigeante.

P. G.



SPACEX